

**Vous aider
dans vos démarches**

Pour vous informer :
Cafés des aidants, manifestations...
Télécharger les dossiers :
d'EHPAD, d'aides sociales....
Connaitre nos services :
Rendez vous sur notre site internet :
Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.



En partenariat avec :



**Territoire de la PTA :
Action de l'EMGEH**



**Equipe Mobile Gériatrique
Extra Hospitalière :
EMGEH**

**Un service d'appui
pour les professionnels
au bénéfice des personnes
âgées**



**Plateforme Territoriale
d'Appui (PTA) Var-Est**
Mail : contact@ptavarest.fr
Tél : 04 94 47 02 02

Notre équipe

L'équipe mobile gériatrique extrahospitalière (**EMGEH**) est composée de deux antennes :

Centre hospitalier de la Dracénie :

Dr Laurence CHAIX, chef du pôle gériatrique

Centre Hospitalier Inter-communal de Fréjus Saint-Raphaël :

Dr Françoise KRIDOMAR, chef du pôle gériatrique

Chaque antenne est composée :

- ✓ d'un médecin gériatre,
- ✓ d'une infirmière,
- ✓ d'une ergothérapeute et
- ✓ d'une secrétaire.

Demande d'intervention via un numéro unique :

PTA VAR EST

04 94 47 02 02

Pour quoi faire ?

L'**EMGEH** a un rôle majeur d'interface entre la ville et l'hôpital.

Maillon important de la filière gériatrique, elle permet, **en lien avec les professionnels intervenant à domicile**

- ✓ de rendre possible une **évaluation à domicile** dans les conditions de vie du patient et en présence des aidants.
- ✓ **de favoriser le maintien à domicile** par une évaluation approfondie des besoins

Pour qui ?

Au service des **personnes âgées de 75 ans et plus présentant une situation complexe**

Sollicitation possible par l'ensemble des professionnels : médecins et infirmiers libéraux, pharmaciens, kinésithérapeutes, établissements de santé, CCAS et services à domicile, CLIC, travailleurs sociaux

Sur le **lieu de résidence** de la personne âgée

Nos missions

- ✓ Faciliter le **maintien à domicile**
- ✓ Dispenser une **évaluation gériatrique** à domicile en appui des coordinations cliniques de proximité : médecin traitant, IDE, pour la constitution des plans personnalisés de santé
- ✓ **Eviter le passage aux urgences** quand ce n'est pas utile, permettre une orientation adaptée au patient dans la filière gériatrique
- ✓ **de faciliter l'orientation du patient** dans la filière gériatrique si besoin : consultation, consultation mémoire, hospitalisation, SSR
- ✓ Développer un travail en **pluridisciplinarité**
- ✓ Améliorer la prise en charge **médicamenteuse** et lutte contre l'iatrogénie
- ✓ Participer à la formation des équipes soignantes